

## INSTITUTIONS – VIE POLITIQUE

**BAGES (R.) et SAUZEON-BROUEILH (M.), « Gèdre : la gauche-la droite ; les pères-les fils », Rapport de Synthèse du Centre de Recherches Sociologiques de l'Université de Toulouse-Le Mirail sur les élections municipales de mars 1977 dans cinq communes rurales, déc. 1977, 182 p., multigraphiées, p. 89-114.**

Comment une commune qui vote traditionnellement à gauche lors des consultations nationales se refuse à élire une municipalité de type « Union de la Gauche ». Trois soucis transparaissent chez les candidats : une bonne représentation géographique (bourgs et hameaux), familiale, et une ferme volonté de ne pas compromettre, par une campagne dure, le « vivre-ensemble ».

**CAMPUS (L. de), « Statuts de la vallée de Barèges(XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)». *Revue de Gascogne*, 1901. p. 81-89 ; 229-237.**

Organisation administrative ; beziaux ou réunions publiques ; réglementation des amusements publics ; règlements sur le commerce : hygiène et salubrité publique ; protection des jardins, champs et forêts : code religieux.

**LAFFORGUE (Abbé É.), « Statuts communaux de Bigorre. Statuts communaux de Luz rédigés en 1495 (et en) 1611 » *Revue des Htes-Pnées*, 1925, p. 110-113.**

Publications partielles des ordonnances de police et règlements de 1495, déjà parus dans le *Souvenir de la Bigorre* (1888), et de 1611, d'après BASCLE DE LAGREZE. Histoire du droit dans les Pyrénées.

**LE BONDIDIER (L.), « Les syndicats de vallée » vont-ils être supprimés ? », *Bulletin Pyrénéen*, juil.-sept. 1935, p. 113-114.**

Le projet de construction des deux routes à péage est la cause de la requête de la commune de Gavarnie qui obtient un jugement du Tribunal de Tarbes en date du 17 Juillet 1935 ordonnant le partage des biens indivis entre les 16 communes.

**MOUNIQ (J.-B.), « Ville de Lux et vie du Plan ». *Souvenir de la Bigorre*, 1885, p. 549-551.**

Extrait du registre dit des délibérations -fonds Mouniq à Luz- à propos de la démolition d'une maison, repère de malfaiteurs ; du « turon des cotures » : et de la translation d'ossements de religieuses en 1708.

**MOUNIQ (J.-B.), « Nomination d'un régent en 1717 », *Souvenir de la Bigorre*, 1886, p. 335-336.**

Transcription du f<sup>o</sup> 27 v<sup>o</sup> du Registre dit des délibérations -fonds Mouniq-, à Luz établissant que la nomination du régent de la vallée se fera par Vie à tour de rôle.

**MOUNIQ (J.-B.), « Fittes », *Souvenir de la Bigorre*, 1887, p. 508-512.**

Transcription de plusieurs passages ayant trait à des bornes et limites de montagnes, tirés du Registre dit des délibérations -Fonds Mouniq à Luz- ff<sup>o</sup> 147 v<sup>o</sup>-148 : 184: 138 r<sup>o</sup> ; 200 r<sup>o</sup>.

**MOUNIQ (J.-B.), « Extraict des anciennes ordonnances de police de la ville de Lux de l'année 1495... », *Souvenir de la Bigorre*, 1888, p. 442-448.**

Transcription des ff<sup>o</sup> 225-228 du Registre dit des délibérations -fonds Mouniq à Luz- constituant un résumé des statuts et règlements de la ville de Luz adoptés en 1495 et 1577 (avec une recette médicale pour guérir la teigne).

**MOUNIQ (J.-B.), « Capitation établie », *Souvenir de la Bigorre*, 1889, p. 234.**

Transcription du passage du Registre dit des délibérations f<sup>o</sup> 58 v<sup>o</sup> -fonds Mouniq à Luz- qui signale l'établissement de la capitation en 1695 et la répartition de cet impôt par feu de taille, qui, à la demande de Barèges, fut substituée à la répartition par classe.

**MOUNIQ (J.-B.), « La liève royale en Barège », *Souvenir de la Bigorre*, 1889, p. 110-112 ; 234.**

Transcription de passages du Registre dit des délibérations (ff<sup>o</sup> 67, 69 fonds Mouniq, à Luz) comprenant le dénombrement des habitants de Barèges, par communauté, fait en 1709, et la répartition de l'impôt du dixième denier, fait entre les communautés au prorata des feux fiscaux.

**RIVIERE (J.-C.), « Les fadernes en Barèges ; les délibérations consulaires en Barèges », *Lavedan et***

**Pays Toy, 1977, p. 123-127.**

Documents extraits des minutes du notaire Noguès (année 1707) montrant le rôle des associations de prêtres dans la vie économique du pays, ainsi que les diverses activités des consuls de Luz.

**RIVIERE-CHALAN (V.-R.), « La commission est aux champs », L'écho de Bigorre, 5 septembre 1959.**

A propos de l'administration de la Commission Syndicale.

**RIVIERE-CHALAN (V.-R.), « Une curiosité de la vallée de Barèges: le régime foncier », L'écho de Bigorre, 9 janvier 1971.**

Origines et histoire de l'indivision dans la vallée de Barèges. A noter cependant que l'acte de partage de 1319 a dû précéder l'acte d'inféodation du 20 février 1319 (vieux style, c'est à dire 1320). Jurisprudence et application de l'édit portant réforme municipale de 1764.

**RIVIERE-CHALAN (V.-R.), « Particularité foncière de la communauté en Barèges », L'Echo de Bigorre, 4 septembre 1971.**

Chronologie des actes établissant la propriété indivise des communes de la vallée.

**RIVIERE-CHALAN (V.-R.), « La communauté thermale valléenne en Barèges », En Baredyo, 4° trimestre, 1976.**

La création et la gestion des biens thermaux valléens.

**RIVIERE-CHALAN (V.-R.), « La guerre des deux partis en Lavedan et la charte pastorale de Labatsus en Barèges au XII° s. », En Baredyo. 4° trim. 1977.**

**RIVIERE-CHALAN (V.-R.), « Le château de la châtelainie royale de Sainte-Marie de Barèges », Archistra 38 janvier 1979, p. 7-10.**